



congés maternité et jours supplémentaires

Par **touti32**, le **10/03/2009** à **16:58**

Bonjour,

je suis enceinte et je souhaite prendre mon congés maternité. Pour pouvoir le calculer j'ai pris ma convention collective (n°3085) et j'ai droit a 6 semaines avant et 10 semaines après. Mais dans la convention est noté également que je peux bénéficier de congés supplémentaire de 36 jours, si j'ai plus d'un an d'ancienneté soit 18 jours avant l'accouchement et 18 jour après et que mon salaire reste a la charge de l'employeur. Pourriez vous m'indiquez si j'ai droit a ces jours sachant que cela fait plus de 3 ans que je suis dans l'entreprise et si ces jours se rajoute a mon congés maternité ? en fait cela fera 6 semaines et 18 jours avant et 10 semaine et 18 jours après ?

Merci pour vos réponses.

Ingrid